

Communiqué de presse des éluEs EELV du Conseil régional d'Ile-de-France

Alimentation : privilégions les circuits courts !

Jeudi 14 février 2013,

Le rapport à la terre des écologistes n'est plus à prouver. Leur vision d'une société où le cheval n'est pas confondu avec le bœuf, où la vache est herbivore, et où chacun doit pouvoir savoir ce qu'il a dans son assiette est une nécessité, comme le rappelle vivement l'actualité.

Mounir Satouri, président des élu/es EELV du conseil régional d'Ile-de-France rappelle l'urgence : « Les tours de passe-passe des spéculateurs financiers internationaux mettent désormais en danger la santé humaine. La filière alimentaire ne peut plus faire l'objet de sous-traitance low-cost et de spéculations. Pour éviter de telles dérives, il faut développer et privilégier les circuits courts et les filières bio »

La Vice-présidente de la Région IdF en charge de l'agriculture, Hélène Gassin, a présenté ce jour son plan d'action en faveur de la structuration des filières agricoles.

« Pour l'alimentation de qualité et de proximité en Ile-de-France, il est crucial de donner la possibilité aux acteurs Franciliens de s'organiser pour sauvegarder l'agriculture et son développement en Ile-de-France », dit Hélène Gassin.

#dispositifPass'Filières. Des aides régionales existent mais les acteurs, souvent de petites structures, ont des difficultés à y accéder. Le dispositif a donc pour objectif de structurer les filières puis d'accompagner les acteurs dans la mise en place de circuits courts.

Ces dispositifs devraient rééquilibrer la filière locale. En effet, seuls 40% des deux millions de blé tendres produits localement restent en région, et seuls 0,25% de la consommation de viande bovine sur le territoire est produite localement.

#SaveursIdF. Les élu/es EELV rappellent par ailleurs leur attachement à la marque « Saveur Paris Ile-de-France développée par la région. A ce jour, 160 entreprises ont signé la charte d'engagement, 300 produits sont concernés.

Cette marque est décernée aux produits cultivés ou transformés sur le territoire y compris issus de l'agriculture bio.

« Ce n'est pas une utopie écolo de vouloir changer le modèle productiviste et industriel agricole. L'exportation sur les marchés mondiaux est sujette à la spéculation financière, destructrice de l'économie paysanne et de l'environnement, et se réalise souvent au détriment de notre santé », martèle Catherine Ribes, membre de la commission Environnement du Conseil régional.

Favoriser une agriculture francilienne de proximité permet également de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, donc protéger les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique en réduisant notre empreinte écologique.

Pour en savoir plus : sur notre site internet « [Alimentation, privilégions les filières courtes](#) »

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14